

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 14 mars 2006 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Raymond Gougeon, conseiller.

Également présents le secrétaire trésorier et quelques contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

Robert Dorion

M. Dorion dépose un plan explicatif en rapport avec sa demande de dérogation mineure. Le point 9.9 de l'ordre du jour sera reporté.

Carol Trudeau

M. Trudeau demande de s'assurer de vidanger les conduites d'eau après un bris pour enlever les saletés. Il demande aussi s'il y a un endroit où on pourrait appeler pour avoir des informations lors des bris.

Le maire répond que le sujet est à l'étude.

Robert Lussier

État du chemin Cedarvale.

Raymond Renaud

M. Renaud suggère que la municipalité prenne le terrain qui leur appartient pour refaire le chemin Cedarvale.

Alain Desormeaux

- M. Désormeaux suggère de mettre l'emphase sur l'interdiction de la circulation lourde sur le chemin de la Montagne.
- Plainte pour asphalte froide déposée sur son terrain.

Dwayne Mosley

Plainte pour chemin Maple et fossé qui déborde chez-lui.

Serge St-Pierre

Monsieur demande s'il y a eu une étude hydrologique pour connaître la capacité de la nappe phréatique du secteur suite au développement domiciliaire.

Réponse du directeur général : Non, les municipalités ne font pas ce genre d'études.

Monsieur se plaint du surplus d'eau provenant du secteur chemin Lavigne qui descend vers le chemin Adrien Renaud.

Paula Alphonse

Terrain multi-propriétaires – chemin Cedarvale – facture reçue.

Le directeur général vérifiera.

Louise Lafortune

Mme Lafortune demande si le chemin Davis pourra être réparé.

Réponse du maire : Le chemin Davis sera réparé en même temps que nous irons sur le chemin Maple faire des travaux.

Frédéric Hamon

Questionnement sur le parc de la rue Lavigne et l'asphalte.

Lois Mulvihill

Réparation du chemin Maple.

06-03-057

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et période de questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 14 février 2006
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 1^{er} mars 2006
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de mars
 - 5.4 Dépôt de l'état des revenus et dépenses à date
 - 5.5 Transfert budgétaire
 - 5.6 Offre de service/estimé – création d'un site WEB
 - 5.7 Nomination – siéger au C.A. de TransporAction Pontiac
 - 5.8 Propriété de la municipalité située sur le chemin Murray (discussion)
 - 5.9 Exemption des taxes foncières – Fondation Tim Horton pour les Enfants – décision de la Commission municipale du Québec
 - 5.10 Vérificateur
 - 5.11 Poste de réceptionniste
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – février 2006)
 - 6.3 Engagement de pompiers volontaires
 - 6.4 Véhicule d'urgence – fourgonnette
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Demande d'installation d'un lampadaire – chemin Bélisle
 - 7.2 Comité à être formé – Ville de Gatineau
 - 7.3 Lampadaire – intersection chemin de la Baie et Damas-Perrier
 - 7.4 Accessibilité aux véhicules d'urgences sur chemins privés/municipaux/de tolérance
 - 7.5 Achat - chargeuse-pelleteuse
 - 7.6 Avis de motion – règlement visant la sécurité et l'accès aux propriétés par les services d'urgence
 - 7.7 Balayage de rue – Quyon
 - 7.8 Appel d'offres – vente camion Ford F550
 - 7.9 Réparation du toit – bureau de Quyon
 - 7.10 Achat de pneus – niveleuse
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Avis de motion – Règlement concernant le branchement sur le rejet à l'égout
 - 8.2 Avis de motion – règlement – traitement des eaux usées
 - 8.3 Avis de motion – règlement – tarification et achat de bacs roulants – recyclage
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en février 2006)
 - 9.2 Rapport de l'assemblée du C.C.U. tenue le 27 février 2006

- 9.3 Demande de cadastre – M. Renaud
- 9.4 Demande de dérogation mineure – Rock Dorion
- 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – Jason Jones
- 9.6 Demande de cadastre - Hubert de Gonneville
- 9.7 Règlement 06-05 abrogeant le règlement 08-02 concernant la tarification des permis et certificats
- 9.8 Nomination du vice-président – C.C.U.
- 9.9 Dérogation mineure – Robert Dorion
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Piste cyclable – tronçon – secteur Quyon
 - 10.2 Comité – piste cyclable
 - 10.3 Promoteur – piste cyclable
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Correspondance – Jacques Lizotte – no civique secteur Lac-des-Loups de la municipalité
 - 12.2 Réclamation du 5 février – Cindy Perrier et lettre réponse
 - 12.3 Désherbage - UPA Gatineau South-English Syndicate
 - 12.4 Demande d’emploi – Sébastien Lapointe
 - 12.5 Correspondance – 1) lampadaire route 366 ouest ; 2) asphaltage route 366 ouest
 - 12.6 Correspondance de la CPTAQ adressée à M. Oorschot et Mme Small - demande de copie de l’acte de vente
 - 12.7 Correspondance de la CPTAQ adressée à Mme J. Hartley - avis de conformité
 - 12.8 Demande d’emploi – Daniel Latreille
 - 12.9 Avis de convocation – audience – dossiers : 1) Pierre Crevier ; 2) Raymond Dare
 - 12.10 Correspondance de la Coalition contre le mégadépotoir de Danford
 - 12.11 Courriel réexpédié de M. Claude Poirier, bureau de Mme Charlotte L’Écuyer envoyé à Mme Francine Plouffe
 - 12.12 Correspondance du Min. de l’environnement – bois traité
 - 12.13 Annonce publicitaire – Outil de travail quotidien du personnel enseignant du Syndicat de l’enseignement de l’Outaouais
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Communiqué – Coopérative de solidarité Les viandes fines des Vallées de l’Outaouais
 - 13.2 Mise en application du Règlement de l’enfouissement des matières résiduelles – Min. de l’environnement
 - 13.3 Rapport d’assemblée tenue le 21 février 2006 – réunion de chantier – École Notre-Dame-de-la-Joie
 - 13.4 Cours de formation syndicale – Teamsters Québec Local 106
 - 13.5 Requête déposée au Tribunal Administratif du Québec – demande de révision de l’évaluation foncière
 - 13.6 3^e mise à jour du programme de santé spécifique du CLSC de Hull pour la Corporation municipale du Pontiac
 - 13.7 Protocoles préhospitaliers d’arrêt des manœuvres de réanimation lors d’arrêt cardiorespiratoire
 - 13.8 Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet 2 – appel de proposition de projets 2006-2007
 - 13.9 Compte rendu de la CPTAQ – dossier Canards Illimités Canada
 - 13.10 Compte rendu de la CPTAQ – dossier Gilles Gagnon
 - 13.11 Lettre, ordre du jour proposé du 13 février 2006 et compte rendu – Comité sécurité incendie
 - 13.12 Procès-verbal de la séance du 19 janvier 2006 du conseil de la MRC
 - 13.13 Ordre du jour de la séance du conseil de la MRC du 16 février 2006
 - 13.14 Compte rendu de la CPTAQ – dossier Robert John Keon
 - 13.15 Information sur camions à ordures – Moutainview Turf
 - 13.16 Correspondance de M. Dupuy, CLD des Collines envoyée à M. Marc Dubreuil, Min. de l’environnement - demande d’avis – développement touristique de Quyon

- 13.17 Accès à l'Extranet – CRSBPO
- 13.18 Rapport d'approbation du budget 2006 de l'OMHP
- 13.19 Bulletin – MMQ
- 13.20 Procès-verbal du 15 février 2006 de la réunion du Comité informatique
MRC-Municipalités

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retrait : 9.9 Dérogation mineure – Robert Dorion
- Ajouts : 6.5 Achat d'une fourgonnette – service incendie
7.11 Entretien chemin Cedarvale (information)
10.4 Bibliothèque municipale à Quyon – « Bibliothèque municipale
Robert Joyce » (**reporté en avril**)
10.5 Nommer l'édifice municipal situé au 885 rue de Clarendon -
"Centre pour citoyens âgés - Bert Kennedy » (**reporté en avril**)
10.6 Nomination – nouveau membre – Comité de loisirs
10.7 Demande de remboursement – achat d'un filet de sécurité

Adoptée

06-03-058

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 14 FÉVRIER 2006**

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 14 février 2006 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

06-03-059

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 1^{ER} MARS 2006**

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 1^{er} mars 2006 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

06-03-060

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **34 275,08 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 1^{er} mars 2006 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-061

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **266 887,26 \$** (voir annexe au dossier 102-102), pour la période se terminant le 1^{er} mars 2006 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-062

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE MARS

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102) pour un montant total de **5 147,68 \$** taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-063

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire trésorier dépose un état des revenus et dépenses au 7 mars 2006;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le dépôt de l'état des revenus et dépenses au 7 mars 2006.

Adoptée

06-03-064

TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse budgétaire et à l'évolution des dépenses, il est nécessaire de procéder à des virements de fonds au budget de 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les virements de fonds s'élevant à 1 237,00 \$.

Adoptée

06-03-065

CRÉATION – SITE WEB

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accepte l'offre de Services Wolf au montant de 3 075,00 \$ pour la création du site Web de la Municipalité et des coûts de 1 200,00 \$ / an pour l'hébergement et la mise à jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-066

NOMINATION – C.A. DE TRANSPORACTION

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme M. Edward McCann pour siéger à titre de représentant de la municipalité au C.A. de TransporAction Pontiac.

Adoptée

06-03-067

VENTE DE PROPRIÉTÉ – RUE MURRAY

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse connaître aux personnes intéressées, qu'elle n'a pas l'intention, pour le moment, de se départir de son terrain situé sur la rue Murray.

Le conseiller Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée

Note : Le conseiller Brian Middlemiss mentionne qu'il serait intéressant que le conseil se penche sur l'opportunité de déménager le garage municipal de Quyon et la caserne sur le terrain de la rue Murray.

06-03-068

REMISE DE TAXES – CAMP DES VOYAGEURS TIM HORTON

CONSIDÉRANT la décision de la Commission municipale du Québec concernant l'exemption de taxes pour la propriété no 2337-09-7585, Camp des Voyageurs Tim Horton ;

CONSIDÉRANT les coûts d'intérêt engendrés par les délais de paiement ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité paie les sommes dues suite à la décision de la Commission municipale dans le dossier matricule 2337-09-7585 au montant de 146 946,62 \$ plus les intérêts dus à la date de paiement.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-069

APPEL D'OFFRES – VÉRIFICATION

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à procéder à des appels d'offre auprès de comptables autorisés pour la vérification annuelle des livres de la municipalité.

Adoptée

06-03-070

POSTE – RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT les besoins pour un emploi de réceptionniste à la Municipalité de Pontiac ;

CONSIDÉRANT l'étude des c.v. reçus et les examens passés par certains candidats ;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'administration a procédé à des entrevues ;

Il est

Proposé par Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage Mme Manon Papillon à titre de réceptionniste aux conditions édictées dans la convention collective.

Le conseiller Harold McKenny vote contre la résolution.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DU DÉPARTEMENT INCENDIE – FÉVRIER 2006

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

06-03-071

ENGAGEMENT DE POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité sécurité incendie ;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac procède à l'engagement de MM Kevin Mansey, Pierre-Louis Chartrand et Mike Dubeau à titre de pompiers pour la brigade de Pontiac selon les dispositions de la convention collective et les règles de la municipalité.

Adoptée

06-03-072

ACHAT – FOURGONNETTE – SERVICE INCENDIE

Il est

Proposé par Edward McCann
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'autoriser le chef pompier, le directeur des travaux publics et le conseiller M. Lawrence Tracey de procéder, le cas échéant, par invitation à l'achat d'une fourgonnette pour le service incendie basé, sur un modèle de l'an 2000 ou plus récent, ayant 150 000 km ou moins. Le coût n'excédant pas 27 500,00 \$ pour la cabine et le châssis seulement et 40 000,00 \$ pour une unité complète. Les argents venant à même le fond de roulement, compte no. 55-911-00 et remboursé du budget du service incendie sur une période de cinq (5) ans débutant en 2007.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-073

DEMANDE D'INSTALLATION DE LAMPADAIRES – CHEMIN BÉLISLE

CONSIDÉRANT la demande de l'association de la plage Bélisle pour l'installation de 2 lampadaires;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin fait partie des chemins de tolérance bénéficiant de l'aide financière de la Municipalité;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la Municipalité fasse estimer le coût d'installation de 2 luminaires sur le chemin Bélisle, soit un au coin du chemin du Carrefour et chemin Bélisle et l'autre avant le pont qui enjambe le cours d'eau qui traverse le chemin Bélisle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE s'il n'y a pas de coûts supplémentaires à ceux normalement prévus pour une telle installation, d'informer l'association concernée que l'installation et l'achat du lampadaire pourrait, après autorisation par le comité, être soumis dans le cadre du programme d'aide aux projets spéciaux pour chemins de tolérance.

Le conseiller Jean Amyotte vote contre la résolution.

Adoptée

06-03-074

COMITÉ CONJOINT – CHEMIN TERRY-FOX

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité désigne MM. Jean Amyotte, Edward McCann et Robert Létourneau pour siéger sur le comité conjoint avec la Ville de Gatineau afin d'en arriver à une entente pour l'entretien du chemin Terry-Fox.

Adoptée

06-03-075

INSTALLATION D'UN LAMPADAIRE – INTERSECTION CHEMIN DE LA BAIE ET DAMAS-PERRIER

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil fasse procéder à l'estimation des coûts pour un lampadaire à l'intersection du chemin de la Baie et Damas-Perrier et de procéder à l'installation, s'il n'y a pas de coûts supplémentaires.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller *Brian Middlemiss* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement visant la sécurité et l'accès aux propriétés par les services d'urgence.

06-03-076

ACHAT – CHARGEUSE-PELLETEUSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des appels d'offre par invitation pour l'achat d'une chargeuse-pelleteuse;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de *Conley JCB Inc.* est la plus basse soumission conforme reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité achète de *Conley JCB Inc.*, une chargeuse-pelleteuse, tel que proposé pour la somme de 83 588,18 \$ incluant les taxes.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le maire *Edward McCann* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement d'emprunt pour le pavage et l'amélioration des chemins municipaux de la Municipalité de Pontiac.

06-03-077

BALAYAGE DE RUE – QUYON

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 2 622,00 \$ plus les taxes, pour le balayage des rues de Quyon dès que les conditions climatiques le permettront.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-078

APPEL D'OFFRES – VENTE CAMION FORD F550

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité publie des appels d'offres pour la vente du camion à ordures F550. Un budget de 350,00 \$ est accordé pour la publicité.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-079

RÉPARATION DU TOIT – BUREAU À QUYON

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 3 000,00 \$ pour la réfection du toit du bureau de Quyon (situé au 25 rue Church). Le directeur des travaux publics est autorisé à faire effectuer les travaux.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

06-03-080

ACHAT DE PNEUS – NIVELEUSE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à procéder à l'achat de 4 pneus pour la niveleuse de Luskville, unité #96. Un budget de 5 000,00 \$ est accordé à ces fins.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller *Harold McKenny* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement concernant le branchement sur le rejet à l'égout.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le maire *Edward McCann* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement sur le traitement des eaux usées.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller *Garry Dagenais* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement sur la tarification et l'achat de bacs roulants pour le recyclage.

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN FÉVRIER 2006

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE DU C.C.U. TENUE LE 27 FÉVRIER 2006

Le secrétaire trésorier dépose le rapport.

06-03-081

DEMANDE DE LOTISSEMENT – M. Gérard Renaud

CONSIDÉRANT QUE la demande de créer le lot 2 870 963 tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Alain Courchesne sous ses minutes 11191 ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau lot créé par la demande est situé en zone résidentielle et conforme au règlement de lotissement 178-01 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande du requérant est conforme à l'article 256.1 de la L.A.U.;

CONSIDÉRANT QU'une maison unifamiliale sera construite sur ce nouveau lot;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par n/a

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande de créer le lot 2 870 963 tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Alain Courchesne sous ses minutes 11191.

Rejetée

06-03-082

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – ROCK DORION

CONSIDÉRANT QUE par la résolution no 05-08-916, le conseil a déjà approuvé l'avant projet de lotissement avec dérogation sur le lot 3 377 278 situé sur le chemin Sumac ;

CONSIDÉRANT QUE l'interdiction d'ériger une construction sur ce lot situé en zone inondable ;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des lots adjacents feront l'acquisition des parcelles de lots proposées sur le plan de l'arpenteur ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la dérogation de lotissement tel que proposé sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. Michel Fortin, sous ses minutes no 14421.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces lots devront faire l'objet d'un remplacement cadastral pour être joints aux lots adjacents ;

Le conseiller Jean Amyotte vote contre la résolution.

Adoptée

06-03-083

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – Jason Jones

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jones est le nouveau propriétaire du lot 2 683 740 situé au 1933, ch. De la Montagne;

CONSIDÉRANT QUE parce que monsieur Jones est propriétaire du lot contigu, les deux lots ont été joints automatiquement;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jones désire revendre le lot 2 683 740 qui devrait servir à la construction d'une nouvelle résidence;

CONSIDÉRANT QUE dans la décision du 13 janvier 1989, sous le numéro de dossier 142730, la Commission autorisait l'aliénation et l'utilisation à une fin autre qu'agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande du requérant ayant pour but d'autoriser de nouveau l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot 2 683 740;

Adoptée

06-03-084

DEMANDE DE CADASTRE – M. Hubert de Gonneville

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but le remplacement des lots 3 686 907 et 3 686 908 créant ainsi un nouveau lot à construire tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. André Durocher, sous ses minutes 15 298;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire construire une résidence unifamiliale sur le lot ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de d'appuyer la demande du requérant;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

IL EST RÉSOLU QUE le conseil appuie la demande du requérant ayant pour but le remplacement des lots 3 686 907 et 3 686 908 créant ainsi un nouveau lot à construire tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre M. André Durocher, sous ses minutes 15 298.

Adoptée

06-03-085

RÈGLEMENT NO. 06-05

«RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO.08-02 CONCERNANT LA TARIFICATION DES PERMIS ET CERTIFICATS »

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Pontiac juge opportun et d'intérêt public de réviser les tarifs des permis et certificats ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'adoption des dispositions proposées par ce règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 février 2006 par le conseiller M. Jean Amyotte;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU que le Conseil ordonne et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2

Les tarifs des permis et certificats exigés lors des demandes de permis et certificats sont les suivant :

Traitement des eaux usées		
système de traitement des eaux usées	150 \$	remise de 100\$ sur réception du certificat de conformité
fosse scellée	50 \$	
remplacement/réparation fosse septique	150 \$	remise de 100\$ sur réception du certificat de conformité
Captage des eaux	150 \$	remise de 100\$ sur réception du rapport de forage
Lotissement	100 \$	Pour tous les nouveaux lots
Lots additionnels	50\$	
Bâtiment principal – résidentiel, commercial, industriel, communautaire	0.75\$/p ² ou 8.07\$/m ²	
addition d'un logement	50 \$	
Bâtiment secondaire (gazebo, garage, remise etc.)	25\$ moins de 10X10	50\$ plus de 10X10
bâtiment agricole (foin, outils de ferme, véhicule)	50 \$	
bâtiment agricole (abri hivernisation pour animaux)	150 \$	
Rénovation, modification, agrandissement, etc.	50 \$	
Certificats d'autorisation		
changement d'usage	50 \$	
travaux en milieu riverain	100 \$	
coupe d'arbres commerciale	150 \$	
Certificat d'usage	50 \$	Renouvelable au 1 ^{er} janvier
Permis		
Affichage	50 \$	
Clôture	25 \$	
dérogation mineure	750 \$	Incluant frais de publication
démolition / déplacement	50 \$	
galerie, patio, terrasse,	25 \$	
piscine (incluant la clôture et deck)	50 \$	
quai	25 \$	
vérenda / solarium	50 \$	
Roulottes de plaisance	50 \$	
Cantine mobile		
annuel	400 \$	
saisonnier (6 mois)	200 \$	
quotidien	25 \$	
Renouvellement de permis	50% du coût initial	
Renouvellement de permis pour nouvelle construction avant adoption du présent règlement	0.35\$/p ² ou 3.76\$/m ²	

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Les conseillers Harold McKenny et Jim Coyle votent contre la résolution.

Adoptée

06-03-086

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DU C.C.U.

CONSIDÉRANT le départ de Mme Pauline Penney, vice-présidente du C.C.U.;

CONSIDÉRANT que M. Erik Scobie accepte le poste de vice-président et qu'il est le membre avec le plus d'ancienneté;

CONSIDÉRANT que le comité recommande que M. Erik Scobie soit nommé vice-président au C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil appuie la demande du comité et nomme M. Erik Scobie en tant que vice-président du C.C.U.

Adoptée

06-03-087

PISTE CYCLABLE – TRONÇON – SECTEUR QUYON

CONSIDÉRANT le rapport pour la piste cyclable intitulé « Étude de faisabilité des sentiers récréatifs du corridor Wyman-Aylmer » ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge à propos et pertinent de mettre de l'avant ce projet en débutant par le secteur 4 du projet (Quyong) ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce secteur, compte tenu des retombées économiques et des coûts de réalisation, le conseil est d'avis de privilégier l'alternative empruntant majoritairement le tracé de l'ancienne route 8 (rue de Clarendon) ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac informe le CLD et la MRC des Collines de leur volonté de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, la réalisation du tronçon no 4 du sentier récréatif (secteur Quyong) et d'entreprendre les démarches nécessaires pour compléter le tronçon partant à l'est sur le chemin MacKechnie jusqu'à la route 148, empruntant ensuite la rue de Clarendon vers l'ouest jusqu'à l'intersection de la route 148 ou sur le tracé de l'ancienne route 8 jusqu'à l'intersection du chemin Russell et de la route 148 et le chemin du Ferry de l'intersection de la rue de Clarendon jusqu'à la rivière des outaouais.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée

06-03-088

PISTE CYCLABLE – COMITÉ DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux dans le dossier de la piste cyclable Aylmer-Wyman;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère que tous les intervenants doivent se concerter afin de réaliser dans les meilleurs délais et condition cet important projet;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande aux personnes suivantes de former un comité de travail pour la réalisation de la piste cyclable Aylmer-Wyman :

- M. Edward McCann, maire de la Municipalité de Pontiac
- M. Jim Coyle, conseiller de la Municipalité de Pontiac
- M. Harold McKenny, conseiller de la Municipalité de Pontiac
- M. Sylvain Bertrand, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Pontiac
- M. Ghislain Poulin, directeur général de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- M. Michel Bélanger, directeur du Service de l'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- M. Hugues Dupuy, directeur général du CLD des Collines-de-l'Outaouais
- M. Marc Fortin, agent de développement du CLD des Collines-de-l'Outaouais
- M. Gérald Desjardins, président de l'Association des Voisins du CP Rail
- M. Pierre-Yvon Alary, président de l'UPA Gatineau Sud – section francophone
- M. Ivan Hale, président de l'UPA Gatineau Sud – section anglophone
- R. Richard Maheu, président de l'UPA Outaouais-Laurentides
- M. Nick Matechuk, représentant de la communauté d'affaires du secteur Quyon
- M. Jean Hébert, directeur général de la CRÉO
- M. Jean-Marc Purenne, agent de développement à l'URLSO
- M. Michel Plouffe, directeur général de Développement économique CLD Gatineau
- M. Jean-Pierre Ledoux, directeur général du CLD Pontiac
- M. Pierre Laflamme, directeur régional Ministère des Transports du Québec
- Un représentant du bureau de M. Lawrence Canon
- Un représentant du bureau de Mme Charlotte L'Écuyer

IL EST DE PLUS RÉSOLU de demander à la MRC des Collines-de-l'Outaouais d'amender sa résolution no 02-04-092 et d'accepter le comité ci-haut mentionné en remplacement du comité préalablement nommé.

Adoptée

06-03-089

PISTE CYCLABLE – PROMOTEUR ET FINANCEMENT DES RESSOURCES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait confiée à la MRC certains mandats en relation avec la réalisation future de la piste cyclable Aylmer-Wyman compte tenu de l'aspect régional du projet;

CONSIDÉRANT l'état d'avancement du projet de piste cyclable du corridor Aylmer-Wyman;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, à cette étape-ci du projet, d'identifier formellement qui sera le promoteur du dit projet;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac confirme à la MRC et à ses partenaires actuels et futurs de réalisation de la piste cyclable, tronçon Aylmer-Wyman, que la dite municipalité s'identifie comme étant le promoteur du projet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac demande à la MRC des Collines, au CLD et à ses autres partenaires de l'aider à trouver les sources de financement pour les ressources humaines et techniques nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée

06-03-090

NOMINATION – NOUVEAU MEMBRE – COMITÉ DE LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le comité de loisirs a fait publier un avis public dans les journaux locaux à la recherche d'un nouveau membre pour combler le poste vacant;

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le comité de loisirs recommande au conseil d'accepter Mme Irene McKenny à titre de membre de la communauté au Comité de loisirs, action communautaire et culturelle de Pontiac.

Adoptée

06-03-091

DEMANDE DE REMBOURSEMENT – ACHAT D'UN FILET DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait octroyé des argents pour l'achat d'équipement et la construction de cibles au club « Les Archers de Pontiac » en 2000-2001 ;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Action Jeunesse essaye de faire renaître le club des archers avec une dimension jeunesse ;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Action Jeunesse a reçu un octroi pour former sept (7) instructeurs, tous citoyens de la municipalité avec la fédération du tir à l'arc du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement était entreposé dans le centre communautaire et a été endommagé par les souris et jeté dans le grand ménage ;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Action Jeunesse a dû acheter un filet pour la formation des instructeurs au coût de 644,14 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'activité sera offerte simultanément à Luskville et à Quyon et que par conséquent, un deuxième filet de sécurité sera nécessaire ;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité rembourse le montant de 644,41 \$, sur présentation de la facture, pour l'achat du filet afin de remplacer celui endommagé. Il est entendu que le filet demeure la propriété de la municipalité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les montants soient pris à même le budget des loisirs.

Le vote est demandé

POUR = 4

CONTRE = 3

Lawrence Tracey
Garry Dagenais
Brian Middlemiss
Edward McCann

Harold McKenny
Jim Coyle
Jean Amyotte

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0306003

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Correspondance – Jacques Lizotte – no civique secteur Lac-des-Loups de la municipalité
- Réclamation du 5 février – Cindy Perrier et lettre réponse
- Désherbage - UPA Gatineau South-English Syndicate
- Demande d'emploi – Sébastien Lapointe
- Correspondance – 1) lampadaire route 366 ouest ; 2) asphaltage route 366 ouest
- Correspondance de la CPTAQ adressée à M. Oorschot et Mme Small - demande de copie de l'acte de vente
- Correspondance de la CPTAQ adressée à Mme J. Hartley - avis de conformité
- Demande d'emploi – Daniel Latreille
- Avis de convocation – audience – dossiers : 1) Pierre Crevier ; 2) Raymond Dare
- Correspondance de la Coalition contre le mégadépotoir de Danford
- Courriel réexpédié de M. Claude Poirier, bureau de Mme Charlotte L'Écuyer envoyé à Mme Francine Plouffe
- Correspondance du Min. de l'environnement – bois traité
- Annonce publicitaire – Outil de travail quotidien du personnel enseignant du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Communiqué – Coopérative de solidarité Les viandes fines des Vallées de l'Outaouais
- Mise en application du Règlement de l'enfouissement des matières résiduelles – Min. de l'environnement
- Rapport d'assemblée tenue le 21 février 2006 – réunion de chantier – École Notre-Dame-de-la-Joie
- Cours de formation syndicale – Teamsters Québec Local 106
- Requête déposée au Tribunal Administratif du Québec – demande de révision de l'évaluation foncière
- 3^e mise à jour du programme de santé spécifique du CLSC de Hull pour la Corporation municipale du Pontiac
- Protocoles préhospitaliers d'arrêt des manœuvres de réanimation lors d'arrêt cardiorespiratoire
- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet 2 – appel de proposition de projets 2006-2007
- Compte rendu de la CPTAQ – dossier Canards Illimités Canada
- Compte rendu de la CPTAQ – dossier Gilles Gagnon
- Lettre, ordre du jour proposé du 13 février 2006 et compte rendu – Comité sécurité incendie
- Procès-verbal de la séance du 19 janvier 2006 du conseil de la MRC
- Ordre du jour de la séance du conseil de la MRC du 16 février 2006
- Compte rendu de la CPTAQ – dossier Robert John Keon
- Information sur camions à ordures – Moutainview Turf
- Correspondance de M. Dupuy, CLD des Collines envoyée à M. Marc Dubreuil, Min. de l'environnement - demande d'avis – développement touristique de Quyon
- Accès à l'Extranet – CRSBPO
- Rapport d'approbation du budget 2006 de l'OMHP

- Bulletin – MMQ
- Procès-verbal du 15 février 2006 de la réunion du Comité informatique MRC-Municipalités

06-03-092

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Edward McCann

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0306003

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 06-03-060 à 06-03-062, 06-03-065, 06-03-068, 06-03-072, de 06-03-076 à 06-03-080 et 06-03-091.

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER